

souhaitons que la Commission puisse aussi contribuer à une réaction internationale concertée aux situations du Burundi et du Zaïre, où le sacrifice des vies de civils innocents ne doivent pas être considérées comme monnaie d'échange de poursuites militaires.

Dans une autre partie du monde, le Canada félicite tant le Haut-Commissaire que le gouvernement de la Colombie pour le progrès accompli dans la mise sur pied d'un bureau des droits de l'homme des Nations-Unies à Bogota. Cependant, nous insistons sur l'importance de la mise en oeuvre de mesures concrètes dans les délais les plus brefs, afin de relever le défi consistant à protéger les droits de l'homme dans un contexte très ardu.

Monsieur le Président, la recherche du dialogue et de l'engagement pour la défense des droits humains doit être soutenue par la Commission dans toutes les circonstances -- même face au refus de certains gouvernements de répondre favorablement.

Une discussion franche et directe sur des situations et des problèmes particuliers n'exclue pas le dialogue. Au contraire, elle est un élément fondamental du processus, en particulier dans les cas où les autorités nient l'existence de problèmes ou contestent la compétence de la Commission pour les examiner.

Par conséquent, M. le Président, lorsque la Commission reprendra ses débats sur les situations des droits de l'homme dans toutes les parties du monde, le Canada participera activement. Nous y exprimerons nos points de vue en toute franchise, dans un esprit constructif, sur un éventail de situations dans des pays donnés. Des situations telles que celle du Nigéria - avec le gouvernement duquel le Canada a vainement tenté d'établir un dialogue sérieux sur la question des droits de l'homme, en utilisant les canaux bilatéraux et multilatéraux.

Enfin, des situations telles celles rencontrées en Chine, pays avec lequel nous avons discuté des droits de l'homme dans un cadre bilatéral au cours d'un dialogue constructif sur la base du respect mutuel. Nous encourageons tous les gouvernements d'engager des dialogues aussi constructifs avec cette Commission.

Je m'empresse d'ajouter, M. le Président, que la Délégation du Canada sera - comme par le passé - plus que disposée à écouter et à chercher des réponses constructives aux inquiétudes exprimées par d'autres, tant gouvernements qu'ONG's, concernant des droits de l'homme au Canada. En effet il n'y a pas de pays, parmi ceux représentés dans cette pièce, qui n'ont pas de problèmes de droits de l'homme -- et cette Commission est l'endroit de prédilection pour en discuter.